







ERVALENTA WARTON. Fécule végétale alimentaire, fortifiante, agréable au goût et recommandée par les plus célèbres médecins de l'Europe. — GUÉRISON CERTAINE contre la CONSTIPATION, les maux de tête, les palpitations de cœur, les mauvaises digestions, etc. ; 68, rue Richelieu, Paris. (6375)

SIROP INCISIF DEHARAMBURE. Cinquante années de succès prouvent qu'il est le meilleur remède pour guérir les rhumes, toux, catarrhes, coqueluches, et toutes les maladies de poitrine. R. St-Martin, 324, et dans les princip. villes. (6332)

Nou-BANDAGE herniaire par la guérison radicale. M. Victor MARTIN, rue de l'Orillon, 24; Francis PONS, cour de la Trinité, rue Greneta; Pifias BEAUMOREAU, 19; Isaac-Abdon AUBRY, rue de Charonne, 18; et Jean-Baptiste-Paul TISSIER, rue de Popincourt, 9 bis; tous ouvriers tailleurs de limes. (6325)

PIERRE DIVINE. 4. Guérit Ecoulements chroniques, SAMPSON, ph., r. Rambuteau, 40. (Exp.) (6414)

PASTILLES DE CALABRE

de POTARD sont employées avec succès par les médecins dans les rhumes, asthmes, catarrhes, toux, irritations de poitrine et les gaires. Pharmacie rue Saint-Honoré, 271. (6335)

EN VENTE : MAGNIFIQUE PORTRAIT

DE L'ÉLU DE 7,500,000 VOIX

LOUIS-NAPOLÉON

BONAPARTE.

Tout Portrait qui ne porte pas au bas de la Gravure le nom et l'adresse de M. PLON, rue de Vaugirard, 36, n'est pas celui de la Souscription nationale.

Tout Portrait qui ne porte pas au bas de la Gravure le nom et l'adresse de M. PLON, rue de Vaugirard, 36, n'est pas celui de la Souscription nationale.

LES NOMS DE TOUS LES SOUSCRIPTEURS SERONT PUBLIÉS.

Ce splendide Portrait est imprimé avec luxe sur grand papier colombier vélin (80 centimètres de hauteur sur 57 de largeur).

Prix : pour Paris, 2 FRANCS 50 CENTIMES.

Expédié bien emballé et franc de port pour tous les points de la France AU CHEF-LIEU DE CHAQUE ARRONDISSEMENT.

(Les habitants des petites villes et campagnes sont priés d'indiquer dans leur demande l'adresse d'un de leurs amis résidant au chef-lieu de leur arrondissement, ou celle du Directeur des postes, pour que l'envoi soit fait à cette adresse.)

Prix : 4 FRANCS.

Les personnes qui, prenant à cœur cette souscription nationale, voudront bien recueillir des demandes, auront à adresser pour plusieurs exemplaires envoyés ensemble dans le même paquet, savoir : pour 2 portraits, 7 fr.; pour 3 portraits, 10 fr.; pour 4 portraits, 13 fr., et ainsi de suite, c'est-à-dire 4 fr. pour le premier portrait, et 3 fr. pour chacun des exemplaires en sus.

Tous les Électeurs qui ont donné leurs voix à Louis-Napoléon seraient certainement enchantés de voir l'Élu du Peuple : nous leur offrons les moyens d'en posséder l'image fidèle.

S'adresser à la Librairie de PLON FRÈRES, éditeurs, rue de Vaugirard, 36, à Paris, auxquels on devra adresser franco un mandat de poste du montant de la demande. (Tous les bureaux de poste délivrent ces mandats.)

On peut également s'adresser aux mêmes conditions dans tous les bureaux des Messageries nationales et dans tous ceux de ses correspondants.

Dépôt pour Paris, chez MASSARD et COMBETTE, éditeurs d'Estampes, 50, rue de Seine. (6424)

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1852, dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

Ventes mobilières.
VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.
Etude de M. LEDONNE, huissier, rue des Fossés-St-Bernard, 4. Sur le quai de la gare d'Ivry, commune d'Ivry. Le dimanche 8 février 1852, à midi. Consistant en bateaux, dits flûtes, avec accessoires et agrès, etc. Au comptant. (5553)
Sur le bord du canal Saint-Martin, fossés de la Bastille, à Paris. Le lundi 9 février 1852, à midi. Consistant en bateau, dit flûte, avec accessoires et agrès. Au comptant. (5554)
Etude de M. MAUPIN, huissier, rue Saint-Denis, 263. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, place de la Bourse, 2. Le samedi 7 février 1852, à midi. Consistant en tables, chaises, fauteuils, etc. Au comptant. (5555)
En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, place de la Bourse, 2. Le samedi 7 février 1852, à midi. Consistant en tables, chaises, fauteuils, etc. Au comptant. (5556)
Etude de M. HARMAND, huissier, rue Montmartre, 150. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, place de la Bourse, 2. Le 7 février 1852. Consistant en tables, chaises, fauteuils, etc. Au comptant. (5557)
SOCIÉTÉS.
D'un acte sous seings privés, en date à Paris du vingt-six janvier mil huit cent cinquante-deux, enregistré, intervenu entre MM. Henri CHEFFHOTEL, Jules DUBOIS, Vital DUBOIS, Adolphe DÉGIN, Eugène GAND, Francis POUILLE, Jean-Marie BOISSEAU, Laurent PHILIBERT, Louis FRANÇOIS, Auguste GAIGNOT, Joseph-Gustave GOURDEAU, Théophile MESTRE, Gustave-Adolphe FRIAND, Joseph DION, Louis COVET, Pierre SICARD, Léon-Louis CAZIN, Julien POUTEAU, Nicolas GENOT et Louis JACQUILLON. Tous ouvriers marbriers, membres de l'Association fraternelle, égalitaire et solidaire des ouvriers marbriers de Paris, comme d'abord sous la raison DAUBIN et C., et actuellement sous celle CHEFFHOTEL. (6354)
Suivant acte sous seings privés, en date à Paris du quatre août mil huit cent cinquante, enregistré, et en suite confirmé et modifié par deux autres actes sous seings privés, en date des vingt-sept août mil huit cent cinquante et vingt-deux avril mil huit cent cinquante et un, dûment enregistrés et publiés. Est et demeure dissoute d'un commun accord entre les parties à partir du vingt-six janvier mil huit cent cinquante-deux. MM. Cheffhotel, Jules Dubois, Louis Jacquot et Pierre Sicard, membres de ladite association, en sont nommés liquidateurs avec tous pouvoirs nécessaires. Dont extrait : ETIENNOT. (4353)
Suivant acte sous seings privés, en date à Paris du vingt-trois janvier mil huit cent cinquante-deux, enregistré, le trois février suivant, il a été : Que la société formée entre Louis-Félix MAURIN, demeurant à Paris, cité Rodier, 2; Louis MICAUX, demeurant à Paris, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, 20; Adolphe PISOT, demeurant à Paris, rue Thibaut-aux-Deux, 1; Mathieu MULLER, demeurant à Paris, rue Saint-Denis, 57; Eugène LAGUEZ, demeurant à Paris, quai de l'École, 10; André MULLER, demeurant à Paris, rue de l'Arbre-See, 14, et deux autres personnes qui ont adhéré aux statuts de la société depuis sa fondation, pour l'exploitation d'un fonds de restaurant, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 24, est et demeure dissoute d'un commun accord à partir du quinze janvier mil huit cent cinquante-deux, et que la liquidation a été faite immédiatement. Pour extrait : LAINVILLE. (4354)
D'un acte sous seings privés, en date à Paris du vingt-trois janvier mil huit cent cinquante-deux, enregistré, intervenu entre MM. Henri CHEFFHOTEL, Jules DUBOIS, Vital DUBOIS, Adolphe DÉGIN, Eugène GAND, Francis POUILLE, Jean-Marie BOISSEAU, Laurent PHILIBERT, Louis FRANÇOIS, Auguste GAIGNOT, Joseph-Gustave GOURDEAU, Théophile MESTRE, Gustave-Adolphe FRIAND, Joseph DION, Louis COVET, Pierre SICARD, Léon-Louis CAZIN, Julien POUTEAU, Nicolas GENOT et Louis JACQUILLON. Tous ouvriers marbriers, membres de l'Association fraternelle, égalitaire et solidaire des ouvriers marbriers de Paris, comme d'abord sous la raison DAUBIN et C., et actuellement sous celle CHEFFHOTEL. (6354)
Suivant acte sous seings privés, en date à Paris du quatre août mil huit cent cinquante, enregistré, et en suite confirmé et modifié par deux autres actes sous seings privés, en date des vingt-sept août mil huit cent cinquante et vingt-deux avril mil huit cent cinquante et un, dûment enregistrés et publiés. Est et demeure dissoute d'un commun accord entre les parties à partir du vingt-six janvier mil huit cent cinquante-deux. MM. Cheffhotel, Jules Dubois, Louis Jacquot et Pierre Sicard, membres de ladite association, en sont nommés liquidateurs avec tous pouvoirs nécessaires. Dont extrait : ETIENNOT. (4353)
D'un acte passé devant M. Emile Fourchy, notaire à Paris, et l'un de ses collègues, le deux février mil huit cent cinquante-deux, enregistré, le trois février suivant, il a été : Que M. François GUILLARD, négociant, demeurant à Paris, passage Vivienne, 2; Et M. Jules-Adolphe RÉMOND, employé de commerce, demeurant à Paris, même passage, 2; Ont formé entre eux, pour neuf années consécutives qui commencent le premier avril mil huit cent cinquante-deux, une société en nom collectif, pour le commerce d'articles de voyage et autres s'y rattachant, et sous la raison sociale : GUILLARD et RÉMOND. Le siège de la société a été fixé à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs n° 18. Il a été dit que les deux associés feraient indistinctement les ventes et achats, mais que la signature sociale, qui serait comme la raison sociale : GUILLARD et RÉMOND, appartiendrait à M. Guillard seul, qui aurait en conséquence, seul, droit de signer les billets, mandats et engagements relatifs aux affaires de la société. Pour extrait : FOURCHY. (4358)
Suivant acte reçu par M. Daguin, notaire à Paris, les vingt-six et vingt-sept janvier mil huit cent cinquante-deux, enregistré, Les membres de la société en nom collectif, établie à Paris, pour l'exploitation des limes et râpes, sous la raison sociale : WURSTHORN jeune et C., aux termes d'un acte reçu par M. Boissel, notaire à Paris, substituant M. Jamin, son confrère, les vingt-sept septembre et quatre-huit, ont apporté à ladite société les modifications suivantes : Les démissions données par M. Wursthorn jeune, Charles-Anne Wursthorn, Petit, Dubuisson, Dussarthon, Gariot et Gosse, ont été acceptées. Ont été admis à faire partie de la société : M. Nicolas BARRET, demeurant à Belleville, chaussée de